

ALPHA OMEGA ALSACE
SOIREE DU 19 septembre 2007 – Strasbourg

HYGIENE ET SECURITE AU CABINET DENTAIRE

Hygiène et sécurité au cabinet dentaire : des clefs pour une prévention optimisée des infections liées aux soins.

Pour cette soirée de rentrée, nous avons invité Jacob SALIBA, spécialiste dans la désinfection et l'hygiène au cabinet dentaire. Plus de 70 praticiens et assistantes dentaires se sont inscrits à cette réunion, ce qui laisse penser que notre profession est consciente des risques auxquels nous sommes exposés et notre désir de prévenir toute contamination à nos patients.

Les sujets abordés ont été très nombreux :

Le risque infectieux dans les structures de soins (cabinet dentaire).

Les agents microbiens et les voies de transmission à l'occasion d'un soin.

Approche normalisation et réglementations.

Méthodes de nettoyages et de désinfections des mains, instruments, surfaces conseils et astuces.

Protocoles standardisés et synthétisés selon les recommandations du ministère de la santé et des solidarités.

La traçabilité, une réponse simple par le biais du cahier de traçabilité pour les produits de désinfection.

Les particularités de l'exercice odontologique.

La responsabilité des professionnels de santé face à l'obligation de moyen en matière de gestion du risque infectieux

La gestion du risque infectieux fait partie d'un programme national de lutte contre les infections nosocomiales qui ne se limite pas aux établissements hospitaliers. Il s'adresse aussi aux structures de soins de ville.

L'éthique professionnelle induit chez les acteurs de la santé une volonté forte de prévenir le risque infectieux. Déjà usagers de longue date des principes d'hygiène, les achats de matériels et de produits montrent que les chirurgiens dentistes adoptent largement les nouvelles mesures préventives préconisées.

Leur activité quotidienne comporte une exposition permanente aux liquides biologiques (salive) et de très nombreux actes invasifs avec exposition au sang: un simple détartrage le démontre. Certes la prévention du risque infectieux repose sur des obligations légales, réglementaires et déontologiques, mais elle dépend surtout d'une volonté et d'un état d'esprit visant à protéger le patient et les soignants. Elle implique la mise en oeuvre de recommandations, formations, évaluations, contrôles... L'objectif de cette conférence est d'apporter des précisions techniques et pratiques sur tous les aspects de l'activité clinique en rapport avec la sécurité sanitaire.

Dans un contexte juridique et réglementaire en permanente évolution, il est utile de souligner les objectifs à atteindre et d'expliquer les mesures préventives. Celles-ci doivent être adaptées aux situations cliniques et à l'organisation du cabinet. Elles doivent également tenir compte d'une pression économique toujours plus forte.